



CANADA

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

N° 71/17

ENTRETIENS DU PREMIER MINISTRE TRUDEAU AVEC LES DIRIGEANTS SOVIÉTIQUES

Communiqué conjoint déposé à la Chambre
des communes le 28 mai 1971.

A l'invitation du Gouvernement soviétique, le très honorable Pierre-Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, et Mme Trudeau ont effectué une visite officielle en Union soviétique du 17 au 28 mai 1971.

Pendant leur séjour en Union soviétique, M. Trudeau et sa suite ont eu des entretiens officiels à Moscou et ont visité Kiev, Tashkent, Samarkand, Norilsk, Mourmansk et Leningrad. Ils ont ainsi appris à connaître la vie et le travail du peuple soviétique et bien des réalisations de l'URSS dans les domaines économique, scientifique et culturel.

Le premier ministre du Canada a déposé des couronnes sur la tombe du soldat inconnu à Moscou et à Kiev, ainsi qu'au cimetière de Peskaryovskoye à Leningrad.

Le distingué visiteur du Canada et sa suite ont reçu partout un accueil chaleureux, qui témoigne des sentiments amicaux qu'entretient le peuple soviétique à l'égard du peuple canadien.

Le premier ministre, M. Trudeau, a eu un entretien avec le secrétaire général du Comité central du Parti communiste soviétique, M. L.I. Brejnev. Il s'est aussi entretenu avec M. N.V. Podgorny, président du Présidium du Soviet suprême de l'URSS. Des conversations ont eu lieu entre M. Trudeau et M. A.N. Kossyguine, président du Conseil des ministres de l'URSS.

Prenaient part aux conversations:

Du côté canadien: M. R.A.D. Ford, ambassadeur du Canada en URSS; M. B.J. Danson, secrétaire parlementaire du premier ministre; M. Stanley Haidasz, député; M. Walter Deakon, député; M. A.E. Ritchie, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures; M. Marc Lalonde, secrétaire principal du premier ministre; M. J.H. Warren, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce; M. M.A. Crowe, secrétaire suppléant du Cabinet; M. Ivan Head, adjoint spécial du premier ministre; M. J.G.H. Halstead, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures; M. P.M. Roberts, secrétaire de presse du premier ministre, et d'autres hauts fonctionnaires.

Du côté soviétique: MM. N.K. Baibakov, V.A. Kirillin, V.N. Novikov, vice-présidents du Conseil des ministres de l'URSS; M. A.A. Gromyko, ministre des Affaires étrangères de l'URSS; M. N.S. Patolichev, ministre du Commerce extérieur de l'URSS; M. S.P. Kosyrev, sous-ministre des Affaires étrangères de l'URSS; M. B.P. Miroshnichenko, ambassadeur de l'URSS au Canada; MM. E.N. Makeev, O.N. Khlesto, Y.N. Cherniakov, chefs de départements au ministère des Affaires étrangères de l'URSS, et d'autres hauts fonctionnaires.

Les conversations se sont déroulées dans une atmosphère de franchise et de cordialité; elles ont fourni l'occasion d'un utile échange de vues sur l'état actuel et les perspectives d'avenir des relations canado-soviétiques, ainsi que sur les grands problèmes internationaux d'intérêt commun. Le groupe canadien a exposé les objectifs fondamentaux de la politique étrangère du Canada, et les Soviétiques ont fait part des décisions prises au vingt-quatrième Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique à l'égard de questions de politique étrangère. Ils s'accordent à reconnaître que tous les pays, quel que soit leur régime social, doivent chercher à cultiver des relations fondées sur la réciprocité et la confiance mutuelle et à résoudre tous les problèmes par voie de négociations.

Les deux parties se sont déclarées heureuses de la tendance générale à l'amélioration des relations canado-soviétiques. Ils sont convaincus que le développement de relations de bon voisinage répond aux intérêts nationaux des peuples du Canada et de l'Union soviétique et concourt à la détente internationale ainsi qu'à la sauvegarde de la paix universelle. Guidés par ces principes, le premier ministre du Canada et le président du Conseil des ministres de l'URSS ont signé un protocole visant à élargir et à approfondir les consultations sur d'importants problèmes internationaux d'intérêt commun et sur des questions de relations bilatérales par le moyen de réunions périodiques.

Les deux parties ont souligné l'importance de contacts à tous les niveaux et ont exprimé le désir d'intensifier les échanges de visites de chefs gouvernementaux et politiques, et représentants du commerce, de la science, de la technologie et de la culture, ainsi que d'organisations non gouvernementales et de touristes.

Les deux parties ont analysé la situation actuelle et les perspectives d'avenir en matière de coopération sur les plans économique, scientifique et technique entre les deux pays. Les deux Gouvernements ont convenu qu'il existe d'excellentes occasions d'accroître et de diversifier le commerce bilatéral à leur avantage réciproque. Ils ont noté qu'au long des années le commerce canado-soviétique s'est révélé fructueux et que les exportations de blé canadien y jouent un rôle important. Ils ont chargé les organismes compétents de proposer des moyens de développer davantage les relations commerciales entre les deux pays. Il a été convenu que les négociations relatives au renouvellement du présent accord commercial devraient débiter à Moscou en novembre ou en décembre de cette année.

Il a également été convenu de charger les organismes compétents d'étudier l'à-propos et les moyens d'accroître la coopération dans le domaine du transport aérien.

Il a été reconnu que l'Accord conclu entre les Gouvernements du Canada et de l'URSS sur la coopération dans l'application industrielle de la science et de la technologie, signé le 27 janvier 1971, a favorisé l'expansion des relations économiques, scientifiques et techniques à l'avantage des deux pays. Les deux parties ont convenu d'aider le plus possible à l'exécution effective des programmes entrepris dans le cadre de la commission mixte canado-soviétique sur la coopération, mise sur pied en conformité de cet Accord.

La partie soviétique a proposé qu'on étudie l'à-propos de conclure un traité touchant le développement économique et la coopération technique et industrielle. La partie canadienne a accepté d'examiner la proposition.

Tenant compte du fait que les régions arctiques, soumises aux conditions d'un climat glacial et particulièrement rude, sont très importantes, tant pour le Canada que pour l'Union soviétique, les deux parties ont examiné les moyens de favoriser la coopération dans le développement des territoires nordiques et ont convenu d'intensifier les échanges de connaissances entre les deux pays dans ce domaine. Les deux parties sont d'avis qu'elles ont des devoirs spéciaux et des droits correspondants pour ce qui est d'assurer la sécurité de la navigation et de préserver l'équilibre naturel dans les régions arctiques.

Les Gouvernements du Canada et de l'Union soviétique ont noté qu'il importe de développer dans toute la mesure du possible la coopération internationale en vue de résoudre le problème du milieu humain. La Conférence de l'ONU sur les problèmes du milieu humain prévue pour 1972 devrait constituer un grand pas dans cette voie.

Les Gouvernements du Canada et de l'Union soviétique ont exprimé le désir d'accroître les échanges entre les deux pays sous le signe de la réciprocité et des avantages mutuels dans tous les domaines possibles. A cette fin, ils ont confirmé leur intention de négocier un accord général sur les échanges de manière à établir de nouveaux contacts dans les domaines de la culture, de l'éducation et de la science.

Pendant l'échange de vues sur les grands problèmes internationaux, les Gouvernements du Canada et de l'Union soviétique ont confirmé leur désir de poursuivre leurs efforts en vue de renforcer la paix universelle et de réduire la tension internationale. Ils ont exprimé leur ferme conviction que toutes les questions litigieuses entre États devraient être résolues par des moyens pacifiques, conformément aux objectifs et aux principes de la Charte des Nations Unies. Les discussions ont révélé que le Canada et l'URSS partagent les mêmes idées sur un bon nombre de problèmes internationaux.

Les deux Gouvernements attachent une grande importance au renforcement de la sécurité et à la promotion de la coopération multilatérale en Europe. Ils ont insisté sur la nécessité de mesures efficaces pour réduire encore les tensions, normaliser et améliorer les relations entre tous les États européens, suivant les principes d'indépendance et de souveraineté, d'intégrité territoriale et d'inviolabilité des frontières, de non-recours à la force ou à la menace d'agression, de non-ingérence dans les affaires intérieures, et de règlement des différends par des moyens pacifiques.

Le Canada et l'URSS croient que la détente et la stabilité en Europe se trouveraient favorisées par la tenue d'une conférence bien préparée sur la sécurité et la coopération européennes, à laquelle participeraient tous les États européens, le Canada et les États-Unis. Ils estiment qu'il est utile de continuer à se consulter sur cette question.

Les deux parties ont exprimé leur conviction que le renforcement de la sécurité internationale et la sauvegarde de la paix universelle sont des objectifs importants à poursuivre, en particulier, par des mesures de désarmement appropriées.

Les deux parties sont en faveur d'une réduction des forces armées et des armements dans les zones où l'affrontement militaire est particulièrement dangereux, notamment en Europe centrale. La discussion a porté sur les récentes propositions du secrétaire général du Comité central du P.C.U.S., M. L.I. Brejnev, au vingt-quatrième Congrès du P.C.U.S. et à Tbilisi (Tiflis) au sujet de diverses mesures de désarmement, ainsi que sur la proposition du Canada à la Conférence du Comité du désarmement concernant les essais nucléaires souterrains. Le premier ministre du Canada a également signalé les considérations qui militent en faveur d'une réduction mutuelle et équilibrée des forces. Il a loué la récente initiative de l'URSS et d'autres pays socialistes en faveur de l'élaboration d'une convention interdisant les armes biologiques, et les deux parties ont exprimé l'espoir que la convention pourra être conclue cette année. Les deux parties ont exprimé leur satisfaction à la suite de la conclusion du Traité de non-prolifération des armes nucléaires et du Traité touchant l'interdiction de placer des armes nucléaires et autres engins de destruction massive sur le fond des mers et des océans, ainsi que dans leur sous-sol.

Les deux parties expriment de graves inquiétudes au sujet de la situation tendue qui règne au Proche-Orient. Ils insistent sur la nécessité, pour tous les États en cause, de faire des efforts pour y réaliser un règlement pacifique juste et durable qui se fonderait sur l'application intégrale de la Résolution 242 adoptée par le Conseil de sécurité le 22 novembre 1967. A cette fin, les Gouvernements du Canada et de l'Union soviétique se sont prononcés en faveur de la poursuite de la mission de l'ambassadeur Jarring, représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Proche-Orient.

Il y a eu un échange de vues sur les événements qui se déroulent en Indochine et qui sont une cause d'inquiétudes. Les deux parties ont exprimé l'espoir qu'une paix viable sera rétablie en Indochine.

Le Canada et l'Union soviétique attachent beaucoup d'importance à l'Organisation des Nations Unies. Les deux parties ont confirmé leur détermination de chercher à renforcer l'Organisation et d'en accroître l'efficacité à maintenir la paix et la sécurité universelles conformément à la Charte des Nations Unies.

Les deux parties se disent très satisfaites de cet échange de vues et insistent sur l'utilité de maintenir des contacts personnels périodiques entre les principaux représentants des deux pays.

Le premier ministre Trudeau a exprimé sa gratitude et sa satisfaction au sujet de l'hospitalité chaleureuse dont il a été entouré en URSS et il a invité le président Kossyguine à venir visiter le Canada à un moment qui conviendra aux deux chefs de gouvernement. M. Kossyguine a accepté l'invitation avec gratitude.

S/C